

Mont-sous-Vaudrey

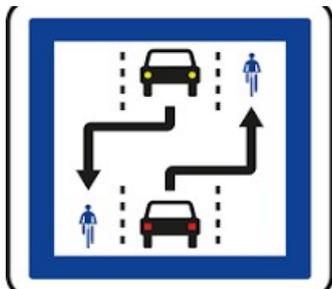


NOTE D'INFORMATION SUR LA MISE EN PLACE D'UN CHAUCIDOU

Connaissez-vous le Chaucidou ? Ce n'est ni une marque alimentaire ni un produit ménager mais bien le petit nom sympathique donné à la route partagée entre voitures et cyclistes. A quoi ressemble un chaucidou et quelles sont les règles d'usage ?

On vous en parle car la route partagée sera mise en place rue du Malvernois à compter du 07/07/2025.

AVEC OU SANS CYCLISTE :



Le véhicule circule sur la voie centrale banalisée, en respectant les distances de sécurité s'il dépasse un cycliste.

QUAND UN AUTRE VÉHICULE ARRIVE EN SENS INVERSE :

Les deux véhicules se déportent sur les bandes de rives pour se croiser.



LORSQUE DES CYCLISTES ET/OU DES PIÉTONS OCCUPENT LES DEUX VOIES LATÉRALES ET QUE DEUX VÉHICULES CIRCULENT EN SENS INVERSE :

Ces derniers restent derrière les vélos ou les piétons en empiétant sur les voies latérales pour se croiser.